

L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT EN NOUVELLE-CALEDONIE

L'AFD est l'un des **principaux partenaires financiers du Territoire de Nouvelle-Calédonie** tant au niveau des collectivités publiques que du secteur privé. La Nouvelle Calédonie fait partie des géographies dans lesquelles l'AFD est la plus engagée. Depuis 2002, l'agence de Nouméa a compétence régionale et gère l'activité de l'AFD dans les petits Etats insulaires du Pacifique Sud, en particulier au Vanuatu qui fait partie de la zone de solidarité prioritaire de la France.

L'AFD gère en effet en Nouvelle – Calédonie un portefeuille d'environ **700 financements** auprès de 73 contrepartie et pour un **encours de 730 M€**. Les interventions annuelles du groupe AFD s'établissent dans une fourchette de **80 à 100 M€ pas an**. En 2006, l'AFD a octroyé 66,1 M€ et sa filiale PROPARGO 22 M€, soit un total de 88,1 M€. Outre les prêts, l'AFD est au capital et au conseil d'administration de six sociétés dans divers secteurs (banque, énergie, aménagement, logement, capital risque).

1. L'activité de l'AFD en Nouvelle Calédonie

L'AFD inscrit son activité dans une perspective de rééquilibrage entre la Province Sud et les Provinces Nord et des îles conformément aux accords de Matignon de 1988 confirmés par les accords de Nouméa en 1998. Son panel d'interventions couvre la plupart des pans de l'économie calédonienne :

- ☛ L'AFD est le partenaire financier de l'ensemble des **collectivités** de Nouvelle-Calédonie qu'elle accompagne par des prêts concessionnels et par une activité de formation (CEFEB) et de conseil financier.
- ☛ Elle promeut le développement du **secteur privé** en refinançant les banques de la place pour la mise en place de prêts aidés à l'investissement (PAI) à destination des PME et l'apport de garantie via sa filiale SOGEFOM. Elle promeut également les outils de capital risque.
- ☛ Elle finance les grandes opérations **d'aménagement et de logement**. Dans ce secteur sa filiale la SIC est l'un des principaux opérateurs du Territoire. L'AFD en assure également une partie du financement et la direction opérationnelle.
- ☛ Elle participe au financement des grands investissements structurants pour l'économie calédonienne.
- ☛ **PROPARGO** filiale de l'AFD intervient ponctuellement en Nouvelle-Calédonie en particulier pour le refinancement de la **BCI**, dont l'AFD est actionnaire à hauteur de 15%.
- ☛ L'AFD intervient aussi sur le plan régional au **Vanuatu** dans les secteurs aéroportuaires, de la santé et de l'éducation, et dans l'ensemble de la région par une **initiative sur la gestion et la protection des récifs coralliens**.

2. Les principaux axes d'intervention retenus dans le document stratégique de l'AFD (CIP) pour la période 2007-2009

Le cadrage d'intervention pays de l'AFD pour la période 2007-2009 fixe trois principaux axes d'intervention :

(i). Le financement et l'appui / conseil aux collectivités publiques

Cet axe s'inscrit dans un souci de **rééquilibrage** et géographique (Province du Nord, Province des îles, Province du Sud, hors Grand Nouméa), social (habitat) ou sectoriel. Les orientations de l'AFD s'orienteront en particulier sur les secteurs de la **santé et de l'eau et de l'assainissement**.

(ii). L'appui à la création et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises

Cet axe reposera sur la poursuite et l'amélioration des **outils financiers** que l'AFD a développés, l'accompagnement des réformes et des investissements nécessaires au **renforcement des capacités humaines** dans les entreprises et l'appui des autorités dans leurs réflexions en matière de politique économique. Un accent particulier sera mis sur la **protection et la valorisation économique de l'environnement**.

(iii). Le financement des politiques publiques

Cette intervention s'articulera essentiellement autour de deux axes :

- le financement du **logement et des aménagements** ;
- le financement des **investissements structurants**.

Parallèlement à ces axes, l'AFD s'attachera à appuyer les décideurs locaux dans la définition des politiques publiques. Cette approche relève d'un souhait marqué de **renforcer la mise à disposition de son expertise technique et sectorielle** dans les COM où elle intervenait historiquement avec une approche essentiellement financière.